



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Charlemagne, que le Conseil municipal statuera sur une demande d'usage conditionnel au règlement relatif aux usages conditionnels no. 05-390-15, lors d'une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le mardi 2 février 2021.

Identification des sites concernés :

Lot 6 158 447 (vacant), lot 1 950 645 (311 rue Notre-Dame)
et lot 1 950 644 (22-24 rue St-Jacques), zone R-15.

Nature et effet :

Cette demande d'usage conditionnel aurait pour effet de permettre l'usage multifamilial plus de 16 logements, concernant la construction d'un bâtiment résidentiel de 47 logements.

NOTE SPÉCIALE : Compte tenu des mesures liées à la protection de la santé publique, le conseil municipal a ordonné par la résolution 20-07-118, qu'une personne intéressée peut transmettre ses commentaires, par courrier, par télécopieur ou par courriel aux coordonnées ci-dessous, sur une période de quinze (15) jours suivant la parution de l'avis public.

Direction générale et greffe
84, rue du Sacré-Cœur
Charlemagne, (Québec) J5Z 1W8
Télécopieur : 450-581-0597
Courriel : greffe@ville.charlemagne.qc.ca

Donné à Charlemagne
ce 15 janvier 2021

Olivier Goyet
Direction générale et greffe